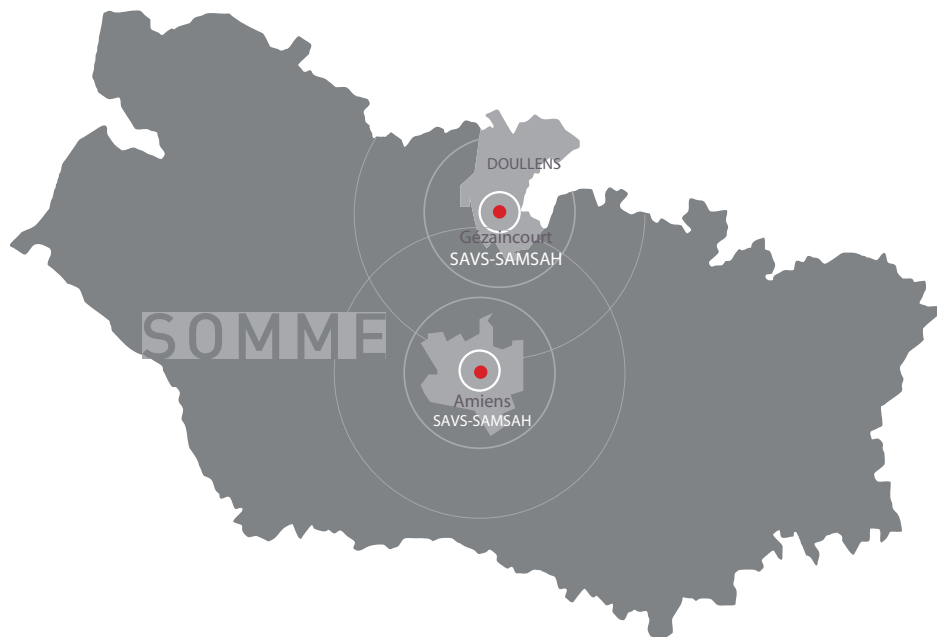


Nos services en Somme



Contacts

EPSoMS (siège social)

5 - 7 rue Pierre Rollin

BP 40048

80092 AMIENS

Contact : Mathilde CLAEYS

Assistante sociale

Courriel : mclaeys@epsoms80.fr

Site internet : www.epsoms80.fr

Fax : 03 60 12 34 78

Nous joindre (standard)

03 60 12 34 86

Ouverture du SAMSAH :

Lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

Samedi de 9h00 à 17h00

Financiers



Samsah

Service d'Accompagnement Médico-Social pour :

• adultes en situation de handicap...

... ou de handicap psychique

EP
SoMS

Le bénéficiaire au cœur d'un réseau de partenaires pour un accompagnement global de qualité.

Édition mars 2016

Les missions

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés est un service qui exerce en milieu ouvert. Il a pour mission **d'accompagner des adultes en situation de handicap** dont les déficiences et les incapacités nécessitent des **soins réguliers** et coordonnés, un **suivi socio-éducatif** sur les actes de la vie quotidienne, ainsi qu'un **accompagnement médical et paramédical**. Il vise une plus grande autonomie des personnes en situation de handicap et contribue à la réalisation du **projet de vie** des personnes.

Les bénéficiaires

Le SAMSAH accueille des personnes :

- en situation de handicap âgées de **20 à 60 ans** ayant une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- nécessitant un accompagnement médical et/ou paramédical en **milieu ouvert**.
- habitant en **logement de droit commun** (propriétaire, locataire ou hébergé), seul ou en couple, avec ou sans enfant(s).

L'agrément

Le SAMSAH a un agrément pour accompagner **19 personnes** en **situation de handicap** dont **14 personnes** en **situation de handicap psychique**.

La procédure d'admission

- Demande de pré-admission auprès du SAMSAH.
- Entretien présentant le service et définition conjointe du projet d'accompagnement.
- Constitution du dossier administratif.
- Étude et validation de la demande.
- Information à la personne de la période d'admission (éventuelle liste d'attente).
- Formalisation de l'admission par la contractualisation de l'accompagnement.



L'activité du service

Des interventions individualisées à domicile, d'une grande flexibilité pour permettre à l'usager d'accéder à un statut de citoyen dans les domaines de :

La **gestion matérielle** de l'espace personnel, hygiène, entretien du logement, alimentation.

L'**aide à l'accès aux services**, accompagnement dans les démarches administratives et budgétaires, les lieux de socialisation, les activités culturelles.

Le **soutien psychologique** selon les besoins.

L'accompagnement dans la prise en compte de la santé et la **coordination des soins**.

La **réhabilitation ou l'insertion professionnelle** (formation, emploi).

Une équipe pluridisciplinaire :



Des réponses adaptées au besoin de chaque usager. Celui-ci est activement associé tout au long de son parcours d'accompagnement : implication dans l'élaboration de son projet, de son suivi et de son évaluation.

Les principaux partenaires

- Organismes et administrations (ARS, MDPH...)
- Mandataires judiciaires (UDAF, ATS, familles)
- Bailleurs sociaux et privés
- Centres médico-psychologiques
- Établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Professionnels de santé libéraux
- Missions locales, CAP EMPLOI
- Associations diverses, d'usagers et de familles, etc.